

Des élèves châteauguois deviennent agents F.B Ail

À la rescousse de l'Ail des bois

(Châteauguay, le 25 avril 2014) – Dans le cadre du programme public de sensibilisation SEM'AIL du Biodôme de Montréal, des élèves de l'école primaire des Trois-Sources de Châteauguay et du comité vert de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré se sont transformés en agents F.B. Ail et ont semé 2 500 graines d'Ail des bois dans une érablière de la région vendredi dernier, le 25 avril. Pour l'opération, les jeunes étaient accompagnés de l'équipe d'Héritage Saint-Bernard et de deux agents de protection de la faune.

Faisant partie de la flore indigène québécoise, l'Ail des bois est une espèce vulnérable qui a connu un grand déclin à cause des cueillettes intensives faites au courant des années 70 et 80. Aujourd'hui, la cueillette de l'Ail des bois est très contrôlée afin d'en assurer la protection. Malgré tout, bien que l'espèce bénéficie d'un contrôle juridique depuis 1995 au Québec, ses colonies sont encore en difficulté en Montérégie, dans Lanaudière ainsi que dans les Laurentides.

Destiné au milieu scolaire, le programme SEM'AIL a donc pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'importance de la conservation de la biodiversité et de les faire participer à la restauration d'une espèce vulnérable en créant de nouvelles colonies d'Ail des bois dans leur communauté. En étant impliqué de la sorte, chaque élève devient un acteur en protection de la nature!

« La semaine précédant l'ensemencement des graines d'Ail des bois, nous avons visité les élèves afin d'informer les jeunes sur cette espèce protégée. En plus d'expliquer l'importance de préserver la biodiversité, nous avons parlé de la biologie de la plante, des raisons de son déclin et de la nouvelle réglementation entourant sa cueillette et son commerce », expose Jean-François Veilleux, coordonnateur des services éducatifs et touristiques chez Héritage Saint-Bernard. « Finalement, pour bien préparer l'activité terrain, nous avons parlé de l'habitat propice à la croissance des colonies d'Ail des bois, de ses plantes compagnes et de la qualité du sol », ajoute-t-il.

Lors de la sortie sur le site, les nouveaux agents F.B. Ail étaient munis de leur trousse ainsi que de leur permis de port de graines. Après avoir repéré l'emplacement idéal pour la plantation et avoir testé l'acidité du sol, les jeunes ont semé une centaine de graines chacun. Il est à noter qu'en vertu de la loi provinciale, il est prohibé de se procurer des graines d'Ail des bois sur le marché. Héritage Saint-Bernard s'est vu octroyer un permis spécial pour cette opération.

« Nous sommes vraiment ravis d'avoir pris part à ce projet du Biodôme pour la restauration d'une espèce rare avec une classe et des enseignantes très dynamiques! Cette activité cadre parfaitement avec la mission d'Héritage Saint-Bernard », conclut Jean-François Veilleux.